



affiché le 05/10/23

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE L'YONNE  
-----  
ARRONDISSEMENT D'AVALLON  
-----  
COMMUNE DE TONNERRE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
TONNERRE**  
N° 2023 / 176

**Nombre de  
conseillers :**

En exercice : 27

Présents : 19

Exprimés : 23

L'an deux mille vingt-trois, le quatre octobre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 28 septembre 2023.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Chantal PRIEUR, Sylviane TOULON, Pascal LENOIR, Christian ROBERT, Gaëlle BENOIT (adjoints), Sophie DUFIT, Gilles BARJOU, Philippe GERTNER, Michel DROUVILLE, Marie-Laure BOIZOT, Bahya BAILICHE, Jocelyne PION, Jean-François FICHOT, Guy ROY, Dominique AGUILAR, ~~Jean-Claude CASTIGLIONI~~, Laurent LETRILLARD, Nicole ELBACHIR.

Absents représentés : Jeanine CALCIO GAUDINO, Bernard CLEMENT, Jean-Claude CASTIGLIONI, Lucas MANUEL.

Absents : Nabil HAMAM, Stéphane GRILLET, Sylvain TROTTI, Silvia LARRANDART.

Secrétaire de séance : Christian ROBERT.

*Nomenclature @CTES : Commande publique / autres types de contrats*

**CULTURE**

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SPL OFFICE DE TOURISME CHABLIS, CURE, YONNE ET TONNERROIS (OTCCYT) POUR LA BILLETTERIE DE L'ESCAPE GAME**

- Vu l'article 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant que la ville souhaite mettre en place un Escape Game ludique et historique du 16 décembre au 29 février à la salle Marland ;
- Considérant que l'organisation de la billetterie peut être assurée par la SPL comme défini dans le projet de convention en annexe ;
- Considérant l'avis favorable de la Commission en charge de la promotion des activités économiques, commerciales et touristiques et de la communication du 26/09/23 ;

<b>Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide</b>	<b>Pour : 23</b>
	<b>Contre : 0</b>
	<b>Abstention : 0</b>

- D'autoriser le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer la convention de partenariat pour la billetterie de l'Escape Game avec la SPL OTCCYT, en annexe ;
- De l'autoriser, ou son représentant ayant délégation, à signer tout document afférent à la réalisation du projet et la mise en place de cette convention ainsi que les éventuels avenants.



Pour extrait conforme,  
Cédric CLECH  
Maire de Tonnerre